



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2023

ORDRE DU JOUR

1- Présentation des membres :

M. Thibault MANDART, président de l'ATSCAF AUBE, Mme Valérie MULLER, trésorière de l'ATSCAF de l'AUBE, MME Coralie FIEVET secrétaire de l'ATSCAF de l'AUBE.

2- Ouverture de séance Présentation de l'ordre du jour

Ouverture de l'assemblée générale à 14h30.

Les membres du bureau ont tenu à remercier l'ensemble des partenaires (GMF et CASDEN) et bénévoles (animateur de sections sportives) ainsi que MME CAMPAGNE Marie-Odile venue en représentation de l'ATSCAF fédérale, pour leurs soutiens et implication dans la vie de l'ATSCAF de l'AUBE. M. BEAUVOIS représentant la CASDEN (banque populaire) rappelle la présence de l'organisme sur tout le territoire depuis 1951, dans un premier temps exclusivement réservé aux fonctionnaires de l'éducation nationale, l'ouverture au grand public s'étant faite en 2015 dans le but de rencontrer les différents acteurs de la fonction publique.

L'ATSCAF de l'Aube ambitionne pour l'année 2023/2024 de participer au CNIF notamment de pétanque, badminton et Futsal.

En supplément des sections sportives existantes, la section marche à pied a débutée au mois de septembre 2023 animée par MME KHAIATI Sandra.

Les animateurs de la section badminton sont remplacés par M. AIME Alexandre et MME ROUSSEAU Delphine pour cette nouvelle saison.

3- Rapport moral

L'ATSCAF de l'AUBE constatant que la section course à pied suscite un faible nombre de participants, l'ouverture d'une section marche à pied a été décidée pour adopter un niveau permettant à chaque adhérent de participer. Cette nouvelle section est un succès.

La section Randonnée sera animée temporairement par MME KAHATI Sandra dans l'attente du retour de MME LAUNOY Anne-Laure absente pour une durée de 6 mois au regard de son entrée à l'ENFIP de Noisy-le-Grand. Cette section a rencontré un fort succès au regard de la diversité des randonnées et parcours. Il est constaté un total de 111 participants cumulés.

La section Badminton rencontre également un franc succès au regard des 81 participations cumulées, la participation à la CNIF 2023/2024 est confirmée avec pour objectif l'accès à la finale.

La section Futsal reprendra le 21 septembre 2023 avec pour projet d'effectuer une soirée porte ouverte au complexe Stadio pizza, il est mis en lumière que ce complexe dispose également de terrain de pétanque ce qui permettrait à la section Pétanque de pratiquer en période hivernale.

La section pétanque ouverte en août 2023 suscite un entrain particulier avec notamment la participation confirmée à la CNIF 2023/2024.

Concernant les sorties ayant eu lieu en 2023, il apparaît que la randonnée Kayak a rencontré un grand succès auprès des adhérents (22 participants) permettant d'envisager de réitérer cette dernière à raison d'une fois par an en fonction du nombre de participants. Une initiation au tir à l'arc a été effectuée avec un intérêt modéré au regard de la participation de seulement 9 adhérents. Cette activité ne sera pas reproposée pour l'année 2024.

Au regard de la billetterie proposée durant l'année 2023, le partenariat avec Nigloland est reconduit face au grand nombre de demandes, celui avec Disneyland est abandonné aucune demande n'ayant été recensée.

Le partenariat avec le cinéma CGR est également reconduit, à noter qu'une augmentation de tarif ayant eu lieu passant la place de 7,2€ à 7,40€, il a été décidé que l'ATSCAF de l'AUBE compenserait cette augmentation afin de maintenir le tarif initial pour les adhérents.

Les places pour le cinéma Utopia restent au tarif de 5€ avec un rappel sur le fait que ces dernières n'ont pas de date d'expiration.

La billetterie piscine constitue une difficulté sur laquelle les membres du bureau travaillent au regard de l'exigence d'un investissement trop important et une demande trop faible. Le même sujet se développe autour de la billetterie de la Patinoire.

Des solutions sont recherchées afin de pouvoir proposer dans les meilleurs délais cette billetterie et l'ATSCAF de l'AUBE espère mettre en place une solution pérenne au cours de l'année 2024.

4- Rapport financier

L'Atscaf de l'Aube disposait, lors de l'ouverture de l'exercice au 1er septembre 2022 d'un solde positif de 31,66 €.

L'Atscaf fédérale nous a reversé la somme de 2 800 € correspondant au montant que nous lui avons transféré lors de la mise en sommeil de l'Atscaf de l'Aube en 2020.

Les recettes s'élèvent à 11 322,80 € et les dépenses à 10 758 €.

Le solde positif pour la saison est de 564,80 € au 31 août 2023 et l'avoir à la même date est de 596,46 € sur le compte-courant et de 1 500 € sur le livret A.

Cependant, nous avons réellement dépensé plus que ce que nous avons encaissé.

Les recettes effectives sont de 8 522,8 € (11 322,80 – 2 800) et les dépenses effectives sont de 9 258 € (10 758 – 1 500), d'où un déficit de 735,2 €.

Ce déficit s'explique en grande partie par l'achat de places de Nigloland en août 2023 pour 700 €. Nous avons des stocks au niveau de la billetterie.

Nous avons ouvert un livret A associations rémunéré à 3 % le 21 juin 2023.

Nous avons perçu des subventions de la GMF, à savoir 400 € en avril 2023 et de la CASDEN : 300 € versés en 2 fois (en mai et en août)

Les recettes se décomposent comme suit :

Cotisations par chèque	577,00 €
Subvention GMF	400,00 €
Subvention CASDEN	300,00 €
CINEMA	480,40
FUTSAL	840,00
Piscine	71,00
Badminton	250,00
Bowling	750,00
NIGLOLAND	1120,00 €
Kayak	170,00 €

Les dépenses sont les suivantes :

Economus	1 672 €
CINEMA	798,00
FUTSAL	800,00
Piscine	267,00
Badminton	250,00
Bowling	1 080,00
NIGLOLAND	1750,00 €
Kayak	381,10 €
T-shirt	258,12 €
Barbecue	175,62 €
Tir à l'arc	171,4 €
Acompte restaurant AG	200,00 €
Semi-marathon	220,00 €

En conséquence, je demande à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés et de donner quitus à la trésorière.

L'assemblée a approuvé les comptes présentés et donné quitus à la Trésorière.

5- Ajout d'une cotisation enfant et Vote pour la durée du mandat des membres du bureau

Au regard de la participation régulière d'enfants mineurs des adhérents, il est demandé à l'assemblée de voter une nouvelle cotisation d'un montant de 6€ pour ces derniers. En effet, cette cotisation n'a pour but que d'assurer les enfants participants en cas d'accidents. Le Tarif de 6€ correspond au montant annuel de l'assurance de l'ATSCAF fédérale.

L'assemblée a voté favorablement cette nouvelle cotisation.

Dans une démarche de simplification, les membres du bureau ont demandé le vote d'une durée de mandat pour les membres du bureau, cette durée n'étant pas fixée dans les statuts antérieurs à cette assemblée. Les membres du bureau suggèrent de fixer une durée de trois ans renouvelables durant les assemblées générales.

L'assemblée a voté favorablement cette modification.

6- Modification des statuts

Les statuts ont été modifiés sur le point suivant :

- Le mandat de chaque membre du bureau est fixé à trois ans, renouvelable lors de l'Assemblée générale de l'année de fin du mandat en cours.

7- Election du bureau et Correspondants activités sportives

Suite au vote à main levée, M Thibault MANDART a été réélu Président de l'ATSCAF AUBE, MME Valérie MULLER a été réélue en tant que trésorière et MME Coralie FIEVET réélue secrétaire.

Concernant la Section FUTSAL et course à Pied :

- M. Jean-Paul LATAPIE

Concernant la Section Marche

- MME Sandra KHAIATI

Concernant la Section Randonnée

- MME Anne-Laure LAUNOY, dont l'intérim sera effectué par MME KHAIATI sur la période d'octobre 2023 à avril 2024

Concernant la Section Badminton

- MME ROUSSEAU Delphine et M. AIME Alexandre

Concernant la Section Pétanque

- MME MULLER Valérie
- M KASZA Mathieu

Le développement d'une section jeux vidéo et ESport est en cours.

8- Rapport d'activité

L'ATSCAF Aube a proposé en 2023 les actions suivantes :

- Futsal : **80€** pour une location de salle pour 10 personnes
- Billetterie Cinéma : **7€20** CGR et **5,90€** pour Romilly et **5€** pour le cinéma UTOPIA
- Piscine des chartreux : carte de 10 entrées adultes **29,50€** au lieu de 31€ pour les Troyens et 38€ pour les non-Troyens. (En prévente, car commande de 30 cartes, une liste d'attente sera mise en place par mail)
- Economus : disponible au tarif de **41€** pour adhérents Atscaf, **44€** non-adhérents au lieu de 60€
- McArthurGlenn(valable hors solde) : Pass journées privilèges, sur présentation de la carte adhérent ATSCAF à l'accueil de la zone, une carte de réduction **entre 5 % et 15 %** vous est remise, cette réduction s'applique sur les magasins affiliés de la zone.
- Cirque ZAVATTA : du 18 au 27 novembre 2022, tarif **12,99€** au lieu de 25€
- Piscine NAGEO : **35,50€** pour les adultes et **27€** pour les enfants et **71€** pour piscine + espace bien être composé de sauna et hammam (cartes de 10 entrées)
- Bowling : **6€** (précommande, car carnet de 20 tickets)
- Laser Games : **8€** (précommande, car carnet de 10 tickets)
- Escape Game : **20€** (à partir de 20 personnes)

Aucun tarif préférentiel n'est disponible pour les entrées à la piscine AQUALUC ni pour la piscine de Romilly

Il est constaté une faible activité sur les secteurs de Romilly sur Seine et Bar sur Aube dû à la distance dans un premier temps et la faible attractivité des villes.

Les membres du bureau rappellent que la gestion des sections se fait selon le souhait des adhérents et la gestion administrative se fait par le président, les animateurs de section ont un rôle de présence essentiellement.

Les membres du bureau ouvrent à l'assemblée la possibilité d'exprimer des souhaits, envies ou besoins pour l'avenir de l'association et les activités à mettre en place.

- Proposition de M. Jean-Paul LATAPIE : mise en place d'une sortie sur une journée à Nogent sur Seine incluant la visite du musée de Camille CLAUDEL.
- Proposition de MME Frédérique MAMAN : visite de l'Abbaye du Paraclet incluant une randonnée de 12 km, à privilégier sur la fin du mois d'Aout afin de bénéficier également de l'exposer sur l'histoire d'Héloïse ABELARD

L'ATSCAF de l'AUBE se donne pour objectif de participer et gagner des CNIF, à cet effet, il est prévu de coacher les participants des CNIF notamment au niveau Badminton.

La mise en place d'un partenariat avec M'FIT afin de proposer aux adhérents des cours de Yoga et Pilates 1 fois par semaine sur les communes de Pont-Sainte-Marie et Maizière, la première séance étant gratuite et une partie du prix étant pris en charge par l'ATSCAF de l'AUBE. Attention apportée sur le fait que le nombre de place soit limité pour cette activité.

Une visite gratuite de la cidrerie « Les vergers du Pays d'Othe » sera organisée un samedi matin grâce à la participation de MME Isabelle VERGER, cette visite aura pour but l'explication du fonctionnement d'une cidrerie ainsi que le processus de fabrication du breuvage, se terminant sur une dégustation. Un covoiturage sera mis en place pour se rendre sur le lieu de la cidrerie.

L'ATSCAF de l'Aube souhaite mettre en place une location à tarif réduit de KAYAK sur la période avril à septembre, impliquant de fait l'achat d'un kayak d'occasion. Un sondage sera effectué avant cet investissement afin de confirmer l'intérêt porté par les adhérents à ce projet. La question de la logistique sera également étudiée par les membres du bureau.

La création d'une équipe de ESport est souhaitée afin de diversifier l'activité sportive proposée et également participer à des compétitions. Une billetterie EVA-VR sera mise en place, attention apportée sur le fait que cette activité est plus onéreuse que le laser Game.

L'ATSCAF de l'Aube souhaite également mettre en place des soirées divertissement (bowling, Le District par exemple) de préférence les jeudis soirs.

L'ouverture d'une section jeux de société est à l'étude, elle serait située au boulevard du 1^{er} RAM à TROYES, cela nécessitera de trouver un volontaire, un horaire et la mise à disposition d'une salle par la direction, soit le midi soit le soir.

L'attention de l'assemblée est attirée sur le fait que l'année 2024 marquera les 60 ans de l'ATSCAF de l'AUBE, pour l'occasion des idées sont recherchées pour organiser un événement.

9- Temps de parole destinée à l'Assemblée

- Demande de mise en place de cours de cuisine : proposition de contacter MME GONCALVES Fanny qui propose des cours de pâtisserie
- Demande relative aux retraités : le bureau essaie de joindre les personnels retraités afin de leur proposer de rejoindre l'ATSCAF, une aide de la part de l'action sociale est attendue afin d'obtenir un listing à jour.
- Demande de sortie culturelle : souhait d'une visite guidé à Troyes sur le thème des Templiers un samedi matin.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres du bureau et les participants présents. La séance est levée à 15h43.

Le Président

Mandart
Thibault MANDART



la Trésorière

V. Muller
Valérie MULLER

La Secrétaire

FIEVET
Coralie FIEVET

